



L'avenir des Gymnases nécessite encore des études

Grand Conseil Dans une réponse à une interpellation des députés socialistes lyssois Stefan Bütikofer et biennois Karim Saïd, le Gouvernement fait le point sur le futur des institutions de formation de la ville.

Selon le principe des vases communicants cantonaux, la Haute école spécialisée bernoise (BFH) prendra ses quartiers derrière la gare de Bienne, une fois que le Campus sera sorti de terre. A ce moment-là, le Gymnase prendra, en partie, ses aises à la rue de la Source, près de la station aval du funiculaire d'Evilard, où se situe actuellement le département Technique et informatique de la BFH. «Cette solution n'est pas idéale, car les deux établissements (réd: gymnasiaux) seraient séparés», notaient le Lyssois Stefan Bütikofer et le Biennois Karim Saïd. Dans une interpellation, à laquelle le Gouverne-

ment cantonal vient de répondre, les deux députés socialistes au Grand Conseil faisaient remarquer que l'emménagement partiel du Gymnase à la rue de la Source n'était que provisoire. Donc judicieux, alors que le Canton est propriétaire de l'aire Bühler, non loin des Prés-de-la-Rive?

Dans sa réponse, le Conseil exécutif rétorque que l'aire Bühler est fractionnée et soumise à des restrictions de construction strictes, en raison de sa proximité avec les voies de chemin de fer. A long terme, oui, Berne envisage d'y installer le Gymnase, s'il peut acquérir le reste des parcelles nécessaires auprès

de particuliers et de la Ville de Bienne. «Actuellement, il existe toutefois des risques élevés et encore non mesurables concernant la faisabilité d'une extension des Gymnases aux Prés-de-la-Rive.» Question de procédures, aussi, qui nécessiteront une votation populaire.

A la rue de la Source, l'avantage est que les bâtiments actuels de la BFH sont déjà adaptés à l'enseignement, même s'ils nécessiteront un rafraîchissement. Selon l'avancée du Campus, l'Ours envisage le vote des crédits au Grand Conseil en automne 2026, un début des travaux en 2028 et une mise en service en 2031.

Ce n'est pas la taille qui compte

On l'a compris, les deux élus craignent la partition des Gym-

nases entre les deux sites. L'espace de la rue de la Source est insuffisant pour y loger ces derniers entièrement, souligne le Canton, comme le sous-entendaient les sieurs Bütikofer et Saïd. De plus, le passage de la formation francophone en quatre ans nécessitera davantage de locaux. Pour terminer, Leurs Excellences pointent le fait que, «pour mener à bien la mission principale de l'école, ce n'est pas uniquement sa taille qui compte, mais une structure organisationnelle adaptée à ses caractéristiques».

En d'autres termes, il est encore nécessaire de patienter jusqu'à l'ouverture du fameux Campus, et certainement au-delà, pour connaître le fin mot de l'histoire. D'ici là, les deux députés ne sont pas renvoyés à leurs études, mais c'est tout comme. *dsh*